

220C2794
FR0000054322-FS0828

30 juillet 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

CIBOX INTER@CTIVE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 30 juillet 2020, la CIBOX INTER@CTIVE (17 allée Jean-Baptiste Preux, 94140 Alfortville) a déclaré avoir franchi en hausse, le 24 juillet 2020, le seuil 5% de son capital et détenir 7 242 202 actions CIBOX INTER@CTIVE, soit 6,42% de son propre capital¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions CIBOX INTER@CTIVE hors marché.

¹ Sur la base d'un capital composé de 112 727 740 actions. Sur la base d'un nombre de droits de vote théoriques (article 223-11 I 2^{ème} alinéa du règlement général) au 30 juin 2020 de 126 682 353, le pourcentage des droits de vote théoriques autodétenus est de 5,72%.